



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 121535

Texte de la question

M. Jean Ueberschlag attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la discrimination que subissent les retraités en matière de complémentaire santé. D'une part, on constate la hausse du montant des cotisations d'assurance santé et, d'autre part, l'impossibilité pour les retraités de déduire de leur revenu imposable ces cotisations comme le font les salariés affiliés, à titre obligatoire, à un régime de prévoyance complémentaire. Aussi, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures permettant la déductibilité afin de pallier cette inégalité et de redonner ainsi du pouvoir d'achat aux retraités.

Données clés

Auteur : [M. Jean Ueberschlag](#)

Circonscription : Haut-Rhin (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121535

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3253